

▽ d
427



h.



SA MAIESTÉ LE ROI

Ayant ordonné de porter ^{le} deuil à sa Cour pendant SIX MOIS, ou Vingt quatre Semaines, à commencer du 2. de Janvier jusq' au 17. de Juin 1758. pour Sa Majesté feüe la Reine de Pologne, Electrice de Saxe, MARIE JOSEPHE, née Archi-Duchesse d' Autriche, le reglement en est tel qu' il suit.

LES CAVALIERS

Quatre Semaines, à compter de lundi le 2. jusq' à Samedi le 28. de Janvier,

Porteront des habits de drap frisé, avec un bouton en haut, & trois à la taille, du linge uni, avec des ourlets larges, épée & canne couvertes de drap, le chapeau couvert de crepe de Soye, avec des poignets, pleureuses, boucles d' acier noir, & fouliers de maroquin velû.

Quatre Samaines, de Dimanche le 29. de Janvier, jusq' à Samedi le 25. de Fevrier,

habits de drap simple, avec des boutons de drap jusq' à la taille, & trois à chaque poche & manche, du linge uni avec des ourlets larges, épée & boucles d' acier noir.

Qua-



Quatre Semaines, de Dimanche le 26. de Fevrier, jusqu' à
Samedi le 25. de Mars,

des habits noirs ordinaires, boutons & doublure de foye,
epée & boucles d'acier bleu, linge uni ou en effilets.

Quatre Semaines, de Dimanche le 26. de Mars, jusqu' à
Samedi le 22. d' Avril,

continuent comme les precedentes, hormis qu' on
met des epées & boucles ordinaires.

Quatre Semaines, de Dimanche le 23. d' Avril, jusqu' à
Samedi le 20. de Mai,

avec dentelles.

Quatre Semaines, de Dimanche le 21. de Mai jusqu' à
Samedi le 17. de Juin.

en bigarré,

LES DAMES

Quatre Semaines, à compter de Lundi le 2. jusqu' à Sa-
medi le 28. de Janvier,

en habits de drap noir, faits à la taille, avec des
manches ordinaires, des pleureuses autour des manches,
de la gorge & la taille, des poignets ou petites manches
avec des pleureuses, des fichus de crepè noire ou de
batiste, une coiffure de crepe noire en negligé, une pointe
tres large, une coiffé & un voile de crêpe noire & des
gans noirs. On peut mettre de petites manchettes aux
poignets, si l' on veut.

Quatre Semaines de Dimanche le 29. de Janvier, jusqu' à
Samedi le 25. de Fevrier,

les memes habits sans pleureuses & sans petites manches
aux poignets, des engageantes de batiste avec un ourlet
large, sans coiffe, le grand voile attaché en arriere.

Quatre

Quatre Semaines, de Dimanche le 26. de Fevrier, jusqu' à
Samedi le 25. de Mars,
des habits d' étoffe de laine noire, coiffure de crêpe
noire avec petite pointe, des engageantes & fichus de
crêpe blanche.

Quatre Semaines, de Dimanche le 26. de Mars, jusqu' à
Samedi le 22. d' Avril,
les habits de Soye avec des effilets.

Quatre Semaines, de Dimanche le 23. d' Avril, jusqu' à
Samedi le 20. de Mai.
avec dentelles.

Quatre Semaines, de Dimanche le 21. de Mai, jusqu' à
Samedi, le 17. de Juin,
en bigarré,

Varsovie. de Decembre 1757.

*De par le Marschall-Amt de Sa Maje-
sté le Roi de Pologne Electeur de Saxe.*

No 427 7a

Quodammodo de ...
...
...

...
...
...

...
...
...

...
...
...

...

...
...
...

nc



ULB Halle
006 546 358

3



→ 18.



n. 11, 24

V0
427

SA MAIESTÉ LE ROI

Ayant ordonné de porter ^{le} deuil à sa Cour pendant SIX MOIS, ou Vingt quatre Semaines, à commencer du 2. de Janvier jusq' au 17. de Juin 1758. pour Sa Majesté feüe la Reine de Pologne, Electrice de Saxe, MARIE JOSEPHÉ, née Archi-Duchesse d' Autriche, le reglement en est tel qu' il suit.

LES CAVALIERS

Quatref Semaines, à compter de lundi le 2. jusq' à Samedi le 28. de Janvier,

Porteront des habits de drap frisé, avec un bouton en haut, & trois à la taille, du linge uni, avec des ourlets larges, épée & canne couvertes de drap, le chapeau couvert de crepe de Soye, avec des poignets, pleureuses, boucles d'acier noir, & fouliers de maroquin velû.

Quatre Samaines, de Dimanche le 29. de Janvier, jusq' à Samedi le 25. de Fevrier,

habits de drap simple, avec des boutons de drap jusq' à la taille, & trois à chaque poche & manche, du linge uni avec des ourlets larges, épée & boucles d'acier noir.

Qua.

